

La lutte d'une association de riverains mécontents monte d'un cran

Article de Sonia Imseng,ATS • Hier à 12:45

1241 commentaire

La population dénonce des incivilités et des délits aux abords du centre de réfugiés. Une association veut recenser des témoignages pour faire pression sur le Canton.



À la question de savoir si le centre (ici en photo) restera à Boudry, la conseillère d'État Florence Nater répond que c'est la Confédération qui répartit les requérants à travers les différents centres de Suisse. © KEYSTONE

La situation reste tendue autour du Centre fédéral pour requérants d'asile de Perreux à Boudry, en raison d'incivilités et de délits. Une association de riverains lance un site internet pour recenser les mécontentements, selon des informations de la RTS, publiées ce mercredi.

L'association «Bien vivre à Boudry» – qui regroupe actuellement 150 membres – a changé de nom afin de se déployer davantage à Neuchâtel. «Les problèmes rencontrés s'étendent à d'autres communes et à la ville de Neuchâtel», pointe l'association en ligne. Elle souhaite que le Canton résilie son bail avec la Confédération si la situation ne s'améliore pas dans la région.

Avec comme nouveau nom «Bien Vivre à Neuchâtel», les membres souhaitent pointer du doigt «les nombreux problèmes rencontrés par la population (cambriolages, harcèlement et déprédations en lien avec certains résidents du centre fédéral d'accueil de Perreux)».

Le site internet est présenté comme «une plateforme d'échanges et d'expériences entre les différents membres», où ses derniers peuvent témoigner des difficultés auxquelles ils ont dû faire face. «L'association est apolitique, contre le racisme et toute forme de discrimination», précisent-ils.

Difficultés persistantes

Le constat de mécontentement au sein de la population de Boudry, une commune qui compte 6255 habitants, est ressorti il y a quelques jours d'un rapport d'information du Conseil communal sur la situation aux abords du site géré par la Confédération, mais dont les bâtiments et les terrains sont la propriété du Canton.

L'exécutif communal s'y dit conscient que l'augmentation des effectifs des résidents du centre fédéral pour requérants d'asile (CFA) et du centre cantonal de premier accueil «a nécessairement et continuera d'exercer une influence sur le nombre d'incivilités et de délits causés sur le territoire communal».

«Malheureusement, les activités d'occupation et d'encadrement n'ont pas permis de faire diminuer les incivilités commises tant dans les transports publics qu'aux véhicules et aux maisons situés entre l'arrêt du tram et le CFA», écrit le Conseil communal dans son rapport daté du mois de janvier.

Réaction du gouvernement

À la question de savoir si le centre restera à Boudry, la conseillère d'État Florence Nater répond que c'est la Confédération qui répartit les requérants à

travers les différents centres de Suisse. «Donc ça reste à voir», a indiqué la ministre de la cohésion sociale dans une interview parue mercredi dans «Arcinfo».

«Mais quoi qu'il en soit, nous voulons revenir aux capacités initialement prévues de 480 personnes et non plus du double», ajoute la ministre. «Le climat actuel est inacceptable pour les habitants», reconnaît-elle. Le Conseil d'État neuchâtelois dit vouloir ramener les effectifs, qui ont atteint 1000 réfugiés récemment, à leur quota fixé à 480. Selon Florence Nater, il faut que la Confédération reprenne la question de lieux supplémentaires de réserve.

«Et nous sommes régulièrement en contact avec le Secrétariat d'État aux migrations et la commune pour améliorer les mesures d'accompagnement et de sécurité permettant de revenir à une situation acceptable», explique Florence Nater. La police neuchâteloise relève, elle, une hausse des infractions, sans plus de précisions.

Inscrivez-vous à la newsletter et recevez chaque jour, un condensé des grands titres qui font l'actualité.